

## Cellule de veille Nouvelle-Aquitaine

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

RÉGIONS



**Je me sens en souffrance au travail ? Je vis une situation difficile ? absence d'écoute - stress - mal être - surcharge de travail - relations humaines complexes ... Tout ce que je dis dans le cadre de l'écoute reste confidentiel.**

**Cellule de veille des risques psychosociaux, émanant du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail Régional de l'Enseignement Agricole de Nouvelle Aquitaine.**

### Composition de la cellule de veille

- Le représentant du DRAAF SRFD ;
- Un représentant des agents de prévention ;
- Un représentant des personnels de santé ;
- Un représentant des assistants de service social ;
- Les binômes d'écouterants ;
- L'inspecteur Santé Sécurité au Travail.

## Important à savoir

- Je peux interrompre la démarche à tout moment.
- Tout ce que je dis dans le cadre de l'écoute reste confidentiel.
- La saisine du binôme d'écoutes et les informations portées à la connaissance de la cellule de veille ne peuvent pas être versées à mon dossier.
- La cellule ne se substitue pas aux dispositifs existants : hiérarchie, infirmière, médecin de prévention, assistant de service social, Inspecteur Santé Sécurité au Travail dont je peux trouver les coordonnées dans le registre Santé Sécurité au Travail de mon établissement.